

**A l'attention des Délégués votants
de Fédérations Nationales**

Lausanne, le 12 février 2025

Congrès de l'UEC 2025

Chers délégués votants,

Conformément à nos récents courriers nous avons le plaisir de vous illustrer le déroulé de notre prochain Congrès UEC 2025 qui se tiendra le **9 mars 2025 à 9h00 CET**.

Déroulé du Congrès selon ordre du jour :

1. Accueil et introduction par le Président UEC, M. Enrico Della Casa
2. Allocution du Président de la Fédération Cycliste de la Rép. Slovaque, M. Peter Privara
3. Allocution du Président UEC, M. Enrico Della Casa
4. Allocution du Président UCI, M. David Lappartient
5. Rapport du Secrétaire Général sur l'exercice 2024

| Vote 1 – Majorité simple des votes exprimés | OUI | NON |
|--|------------|------------|
| Approbation du rapport du Secrétaire Général sur l'exercice 2024 | | |

6. Rapport financier et comptes 2024
7. Rapport des commissaires aux comptes pour l'année 2024

8. Approbation des comptes 2024

| Vote 2 – Majorité simple des votes exprimés | OUI | NON |
|--|-----|-----|
| Approbation des comptes 2024 | | |

9. Cotisations 2025

10. Budget 2025

| Vote 3 – Majorité simple des votes exprimés | OUI | NON |
|--|-----|-----|
| Approbation des cotisations 2025 et budget 2025 | | |

11. Calendrier UEC – Championnats d'Europe et Coupes d'Europe

12. Rapport – projets de solidarité

13. Remise des trophées – Classement par Nation & tableau des médailles Championnats d'Europe 2024

14. Remises de l'UEC Mérite

15. Elections selon article 13 et suivants des Statuts UEC

a. Election du Président UEC

Note : l'élection n'a pas lieu puisque le nombre de candidats n'excède pas le poste vacant. Le candidat est élu.

b. Election des six (6) autres membres du Comité Directeur UEC

| |
|---|
| Vote 4 |
| Chaque délégué votant vote pour 6 candidats. La plate-forme de vote ne permet pas d'autres votes. |
| En ce qui concerne les exigences de la représentation de chaque genre, <u>chaque délégué votant n'a pas l'obligation de voter pour un certain nombre de candidats de chaque genre.</u> Toutefois, les résultats sont établis par le CMVE comme suit (article 13, par. 7) : <ul style="list-style-type: none">• Les candidats suivants sont élus comme Membres du Comité Directeur UEC :<ul style="list-style-type: none">○ Les 2 femmes qui obtiennent le plus de voix ;○ Les 2 hommes qui ont reçu le plus de voix ;○ Parmi tous les autres candidats, les 2 candidats ayant reçu le plus de voix ; |
| En cas d'égalité pour le dernier poste, le candidat le plus âgé sera élu (art. 13, par. 8). |

pause – annonce des résultats

Discours du Président UEC

- c. Election des quinze (15) délégués votants et des huit (8) délégués votants suppléants pour le Congrès UCI

| | | |
|---|--|--|
| Vote 5 | | |
| Chaque délégué votant vote pour 15 candidats. La plate-forme de vote ne permet pas d'autres votes. | | |
| <p>En ce qui concerne les exigences de la représentation de chaque genre, <u>chaque délégué votant n'a pas l'obligation de voter pour un certain nombre de candidats de chaque genre.</u></p> <p>Toutefois, les résultats sont établis par le CMVE comme suit (article 13, par. 7) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les candidats suivants sont élus comme délégués votants <ul style="list-style-type: none"> ○ Les 4 femmes qui obtiennent le plus de voix ; ○ Les 4 hommes qui ont reçu le plus de voix ; ○ Parmi tous les autres candidats, les 7 candidats ayant reçu le plus de voix ; • Les candidats suivants sont élus comme délégués votants suppléants <ul style="list-style-type: none"> ○ Les 2 femmes qui reçoivent le plus de voix après celles qui sont élues comme déléguées votantes ; ○ Les 2 hommes qui reçoivent le plus de voix après ceux qui ont été élus comme délégués votants ; ○ Parmi tous les autres candidats, les 4 candidats ayant reçu le plus de voix. | | |
| <p>En cas d'égalité des voix pour l'un des derniers postes indiqués ci-dessus concernant les délégués votants et les délégués suppléants, le candidat le plus âgé sera élu (art. 13, par. 8), que le candidat ait reçu des voix ou non.</p> <p>En outre, si plusieurs des délégués suppléants élus reçoivent un nombre égal de voix, ils sont classés par âge dans l'ordre décroissant (art. 37 par. 5 des statuts de l'UCI), qu'ils aient reçu des voix ou non.</p> | | |

pause – annonce des résultats

- d. Nomination du réviseur externe

| Vote 6 – Majorité simple des votes exprimés | OUI | NON |
|---|-----|-----|
| Approbation de la nomination du réviseur externe pour la période 2025-2028 – la société BDO | | |

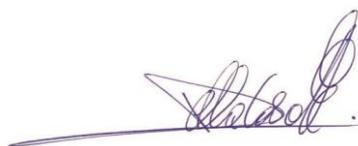
pause – annonce des résultats

- e. Election des dix (10) candidats européens pour le Comité Directeur de l'UCI

| |
|---|
| Vote 7 |
| Les 3 candidates sont déclarées élues par le CCOEV puisque le nombre de candidates n'excède pas le nombre de postes réservés à chaque genre (art. 15 par 2) |
| <u>Chaque délégué votant vote pour 7 candidats, parmi les candidats masculins uniquement.</u> La plateforme de vote ne permet pas d'autres votes (art. 13 par. 9). |
| En cas d'égalité pour la dernière position, le candidat le plus âgé sera élu (art. 13, par. 8). |
| L'UEC présentera au Congrès de l'UCI une liste de 10 candidats, dont 3 femmes et 7 hommes. |

pause – annonce des résultats

16. Propositions des Fédérations Nationales
17. Lieu et date du Congrès UEC 2026
18. Discours de clôture du 37^{ème} Congrès – Mr Enrico Della Casa



Enrico Della Casa
Président



Alasdair MacLennan
Secrétaire Général